



© Nathalie BOYER - UNAF

Robert Therry, conseiller général et apiculteur du rucher, Dominique Dupilet, orésident du département du Pas-de-Calais et Henri Clément autour des ruches installées sur le toit du Conseil général à Arras.



## Le Conseil général du Pas-de-Calais accueille un rucher à l'hôtel du département à Arras

**L**e 5 juin 2009, dans le cadre du programme de sensibilisation « Abeille, sentinelle de l'environnement », le Conseil général du Pas-de-Calais a décidé de s'engager et d'implanter 6 ruches à Arras, chef-lieu de ce département de 1,5 million d'habitants, le 5<sup>e</sup> de France. 5 ruches ont été placées sur le toit de l'Hôtel du Département tandis que la

dernière, transparente, et à vocation pédagogique, a été placée à l'intérieur du bâtiment, près de la salle des Commissions, un lieu de passage incontournable pour les citoyens.

Dans le cadre de son agenda 21, Le Conseil général a inscrit la préservation des abeilles, parmi les 62 mesures prioritaires à mettre en place, pour agir en faveur du développement durable.



Une ruche transparente est également installée à l'intérieur, grande curiosité de tous les visiteurs, elle participe à la sensibilisation du public.

© Luc Champier/CP22

# Abeille, sentinelle de l'

## Dominique Dupilet, président du Département du Pas-de-Calais

**Abeilles et Fleurs** – Pourquoi vous êtes-vous engagé aux côtés de l'UNAF pour la protection des abeilles ? Cela traduit-il une prise de conscience environnementale plus globale ?

**Dominique Dupilet** – Le Conseil général du Pas-de-Calais s'est engagé aux côtés de l'UNAF parce que l'abeille subit, depuis plusieurs années, les effets dévastateurs de certains produits phytosanitaires. Faut-il le rappeler mais le vieil insecte (plus de 60 millions d'années) joue un rôle prépondérant dans l'équilibre naturel. S'il disparaît, la fin de l'homme suivra. Pour sensibiliser la population à ce grave problème, le Conseil Général a installé sur le toit de l'Hôtel du département, dans le centre-ville d'Arras, six ruches dont une transparente exposée à la vue de tous, y compris des scolaires qui visitent le lieu. Le tout avec le soutien de l'UNAF qui, depuis 2005, développe un programme de sensibilisation sur le thème « *L'abeille, sentinelle de l'environnement* ». L'initiative est certes symbolique mais elle montre combien le

Département s'engage pour que demain soit meilleur et que développement rime avec durable. En juin 2008, c'est à l'unanimité que ses 77 conseillers généraux ont adopté un Agenda 21 dont le premier programme comporte 62 actions. La pose de ruches figure dans ce programme au même titre que la construction de bâtiments exemplaires en matière de conception bioclimatique, l'arrivée de la saisonnalité et de la qualité biologique dans les restaurants des collèges, la promotion des modes doux de déplacement, la sauvegarde de la biodiversité...

**Abeilles et Fleurs** – Quelles actions concrètes entreprenez-vous en faveur de la biodiversité notamment dans le choix des plantations qui bordent les routes départementales ?

**Dominique Dupilet** – Au printemps 2008, le Conseil général du Pas-de-Calais a mis en place l'opération « Fauchage des accotements limité, nature protégée ». Reconduite cette année sur

*Selon le président du Conseil général, Dominique Dupilet, « au-delà du symbole que représente ce rucher, ce projet interpelle chacun sur la notion d'agriculture durable et la relation de l'homme à la nature »*

les 6 200 kilomètres de routes départementales, elle favorise la biodiversité et préserve la faune et la flore. Cela est bon pour l'abeille. En plus d'avoir fait le choix du fauchage limité, la collectivité a lancé un programme de plantations d'arbres le long de ses voies. Chaque année, 200 000 euros sont investis dans ce plan qui impose que 20 % des espèces plantées présentent un caractère mellifère. Ce n'est pas tout, le Département vise également à réduire au maximum l'emploi de produits phytosanitaires utilisés pour désherber au pied des panneaux de signalisation et le long des glissières de sécurité.

## Robert Therry, Conseiller général

**Abeilles et Fleurs** – Vous êtes à la fois apiculteur, Conseiller général (une première !) et responsable du musée de l'Abeille d'Opale. En quoi votre statut de Conseiller général vous aide-t-il à agir en faveur de la biodiversité ?

**Robert Therry** – Je dois avouer que ce nouveau statut pour moi de Conseiller général m'offre une écoute beaucoup plus large que par le passé et me permet de faire des propositions. Nous ne dirons jamais assez que l'abeille est nécessaire à la vie de tous nos concitoyens et le Conseil général, qui s'est doté d'un Agenda 21 que j'approuve totalement, est pour moi, au profit de tous, un nouveau moyen de communiquer sur ce thème. J'ajouterai que mes amis apiculteurs professionnels et surtout amateurs comptent encore plus sur moi.

**Abeilles et Fleurs** – Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à créer un musée et à travailler en binôme avec votre fils ?

**Robert Therry** – Le musée est un rêve d'enfant que je n'aurais cru pouvoir réaliser. C'est un défi très difficile que j'ai mené très vite avec mon premier fils Emmanuel, qui a d'ailleurs dessiné le premier petit jardin de fleurs mellifères. Par la suite, c'est mon second fils qui a souhaité me rejoindre, et avec mon employé Rémi, nous avons ensemble réalisé son agrandissement jusqu'à un hectare. Ce jardin devrait être accepté dès l'an prochain dans l'association « Parcs et Jardins ».

**Abeilles et Fleurs** – Quels outils pédagogiques y proposez-vous ?

**Robert Therry** – Nous accueillons près de 6 000 scolaires en visites pédagogiques, avec ruche vitrée, costumes d'abeilles, maquette d'abeille reconstituée avec les enfants, et tous les outils des ruchers et de l'apiculteur. Nos visites guidées envers les adultes sont pour nous l'occasion d'aborder les causes multiples de la disparition des abeilles. L'écoute est extraordinaire et vaut tous les films et photos que nous montrons et notre large public nous quitte convaincu et disposé à devenir notre porte-parole. ■

**Musée de l'abeille d'opale**  
Bouin-Plumoison - Canche  
923, rue Nationale  
62140 Bouin-Plumoison  
Tél. : 03 21 81 46 24